

Le 28 mai 2019,

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous adresser la 73ème édition de la lettre-télécopie d'information de l'*Association des Maires Franciliens* ; votre rendez-vous mensuel avec l'actualité pour nos communes.

- Pollution visuelle : les maires franciliens crient haro sur les épavistes : Elles sont tellement nombreuses que notre association a décidé de les recenser pour mieux les combattre. Qui ? les affiches illégales des services d'épavistes. Ces affichettes fleurissent dans les agglomérations franciliennes, notamment aux feux tricolores et sur le mobilier urbain : un « épaviste agréé » propose aux automobilistes de les débarrasser de leurs véhicules en fin de course. Ce phénomène dure depuis de nombreuses années et ne faiblit pas, bien au contraire. Cette pollution visuelle est regrettable tant sur le plan paysager que pour la préservation de la signalétique routière. C'est pourquoi, l'association étudie la possibilité d'une action collective pour identifier les entreprises à l'origine de ces affichages et permettre leur verbalisation. Un premier recensement, photos à l'appui, fait état de plus de 600 sites pollués. Il permet dans un premier temps de relever sur les publicités les moyens d'identifier les bénéficiaires (principalement les numéros de téléphone). L'association explore dorénavant et déjà tout moyen juridique pour engager par la suite des actions en justice contre les contrevenants.

- Le label cité éducative arrive en IDF : Début mai, le gouvernement a annoncé la liste des 80 quartiers prioritaires éligibles au label « cité éducative », projet visant à mieux prendre en charge les élèves de 3 à 25 ans. En Ile-de-France, 23 zones défavorisées sont concernées. Au total, le gouvernement a annoncé une enveloppe de 100 millions d'€ sur 3 ans destinés à ces « *grands quartiers d'habitat social de plus de 5 000 habitants, présentant des dysfonctionnements urbains importants et avec des enjeux de mixité scolaire* ».

- Le moustique tigre progresse en Ile-de-France : 6 départements franciliens sont désormais concernés par une vigilance rouge au moustique tigre. En 2018, 2 départements seulement étaient en vigilance rouge (les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne). Viennent donc s'ajouter cette année Paris, l'Essonne, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis.

- Indices : A la date du 28 mai 2019, le cours de l'indice Euribor 3M est de -0.311, l'indice Euribor 6M est de -0.241 et l'indice Euribor 12M est de -0.148. Le dernier indice BT 01 connu est celui de février 2019, publié au Journal Officiel du 16 mai 2019. Il est de 110.3. Enfin depuis le 01/01/2019, l'indice 1022 est remplacé par le nouvel indice 1027 qui est de 46 672,81 euros.



François PELLETANT
Maire de Linas (91)
Président des Maires Franciliens